

Votre **association**
acteur du
**développement
durable**

Guide
pratique



Ensemble pour les responsables associatifs de Savoie

Sommaire

Edito..... p. 2

Les 4 piliers du développement durable (DD)....p. 3

Les enjeux environnementaux.....p. 6

Les déplacements

L'énergie

L'alimentation

Les déchets

Les achats

La communication

La démarche de DD et les outils d'évaluation.p. 16

Exemple d'action intégrant le DD.....p. 18

Le label «Manifestations sportives de nature et DD».....p. 20

Quelques labels du développement durable...p. 21

Remerciements :

Ville de Chambéry, Chambéry métropole, ASDER, Ecomobilité

Conception graphique :

Gomm 04 79 75 00 62

Si vous constatez des erreurs, des imprécisions, ou si vous souhaitez apporter un complément, nous vous remercions de bien vouloir contacter les membres du réseau (coordonnées en fin de guide).

Votre association

acteur du développement durable

Le développement durable (DD) se définit comme «*un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins*» (Nations Unies, rapport Brundtland, 1987).

Il s'appuie sur quatre piliers : l'économie, le social, l'environnement et la participation. Il s'agit d'une approche transversale du développement.

La France compte plus d'un million d'associations. Nombreuses sont celles qui contribuent au développement durable et répondent déjà à ses défis.

Une précédente conférence organisée par le réseau de soutien aux associations de la Savoie a eu pour thème : «*Votre association acteur du développement durable*». Cette rencontre a fait apparaître le besoin de mutualiser les savoirs et expériences.

Le réseau de soutien aux associations de la Savoie vous propose ce guide pratique afin de faciliter la prise en compte du développement durable dans vos associations. Les quatre piliers du développement durable sont abordés, l'accent étant mis sur les aspects environnementaux.

Au-delà du recensement des pratiques, cet outil de solidarité et d'entraide, évolutif pour être plus efficace, permet d'entrer dans le concret et surtout de valoriser votre capacité collective.

**Bousculons les habitudes
et construisons ensemble !**



Les 4 piliers

du développement durable

ECONOMIE

Développement économique maîtrisé, économie sociale et solidaire, répartition équitable des richesses

SOCIAL

Progrès social, égalité des droits, solidarité, qualité de vie, accès de tous à la culture

ENVIRONNEMENT

Protection de l'environnement, préservation des ressources naturelles, lutte contre les changements climatiques

GOVERNANCE

Participation des acteurs et des populations concernées, information, formation, éducation

L'économie

Le développement économique est une composante du développement durable, dans la mesure où il est maîtrisé : aux côtés de la création ou le maintien d'emplois, la viabilité économique, le partage équitable des richesses ainsi que le soutien à la production locale en sont les principales caractéristiques.

Concrètement, il s'agit d'éviter la surconsommation. Voici quelques conseils pour être économe :

remplacer le matériel une fois seulement qu'il est devenu obsolète, recycler, acheter d'occasion...

La consommation peut revêtir un caractère éthique : les produits issus du commerce équitable, qui garantit aux producteurs des pays du sud un revenu décent, sont à privilégier, tout comme, dans le domaine informatique, les systèmes et logiciels libres.

Les fournisseurs et prestataires de l'association peuvent être sélectionnés en tenant compte des critères du DD : entreprises d'insertion, coopératives de l'économie sociale et solidaire, sélection des marchandises selon des critères environnementaux, recours à la production locale...

Le choix par l'association de son établissement bancaire est également un levier d'action : garanties éthiques et écologiques de la banque, placements éthiques et solidaires...

En terme d'organisation, les technologies de l'information et de la communi-

cation sont un outil de développement durable : les réunions téléphoniques et les vidéo conférences, par exemple, permettent de limiter les déplacements (et ainsi la pollution et les frais qu'ils induisent).

Le social

En tant qu'employeur, l'association se doit de respecter le droit du travail. Outre le fait qu'il s'agit d'une obligation légale, cela permet d'assurer aux salariés des conditions de travail décentes. Pour cela, il est nécessaire de se former pour connaître le droit du travail et d'informer ses salariés. Une grille de salaires équitable, une habitude de dialogue social, de participation, la résolution non violente des conflits... sont autant d'actions sociales pouvant être mises en oeuvre dans la gestion des ressources humaines de l'association.

Lutter contre les discriminations, favoriser l'égalité professionnelle (hommes-femmes notamment) et l'accès à l'emploi des jeunes et des travailleurs handicapés sont d'autres contributions au progrès social, tout comme la rémunération des stagiaires, la formation continue des salariés et des bénévoles, l'accès à la validation des acquis de l'expérience (VAE), etc..

La prise en compte de la dimension sociale ne se limite pas à la gestion des ressources humaines : les projets de l'association peuvent contribuer au développement social du territoire, à l'intégration de personnes défavorisées, à l'accès de tous à la culture...

La gouvernance

«La participation est au coeur de la problématique du développement durable, elle en constitue le principe d'action, la clef principale. Le DD doit résulter d'une mobilisation de tous permettant à chacun d'agir.» (Stratégie française de développement durable).

L'information des acteurs concernés, leur participation (consultations, groupes de travail, etc., afin de recueillir les idées de chacun) est essentielle à la réussite de la démarche de DD, qui doit être coconstruite. La formation de tous les acteurs (salariés, bénévoles, dirigeants, adhérents...) permet de prendre des décisions éclairées. Au sein de l'association, une commission développement durable peut être mise en place, animée par le référent DD du conseil d'administration. La commission peut proposer au CA un programme d'actions, une charte, ainsi que des outils d'évaluation.

La mutualisation des ressources est inhérente à la démarche de développement durable : vous trouverez dans ce guide de nombreux outils et références pour vous accompagner dans votre stratégie de DD. N'hésitez pas à vous inspirer des actions mises en oeuvre par d'autres organisations. A votre tour, vous pourrez faire connaître vos engagements, vos méthodes et vos outils, en communiquant lors des manifestations que vous organisez ou auxquelles vous participez, en créant une rubrique «DD» sur votre site internet, en incluant un paragraphe sur le DD dans votre rapport annuel d'activité, etc.

La stratégie de DD de l'association doit être cohérente avec les autres projets locaux et les politiques publiques. Bien connaître l'environnement dans lequel l'associa-

tion (administrations, collectivités, entreprises, associations du territoire), participer à la vie locale, nouer des discussions et des partenariats restent essentiels.

L'environnement

D'après la définition des dictionnaires, l'environnement est l'ensemble des éléments, naturels ou artificiels, qui entourent un individu ou une société humaine, ou l'ensemble des éléments objectifs ou subjectifs qui constituent le cadre de vie d'un individu ou d'une société.

L'activité humaine est pour une large part responsable de la dégradation environnementale et, en particulier, du réchauffement climatique. Ce sont les choix politiques, de production, de consommation, les choix énergétiques, industriels, économiques, qui sont en cause et qui peuvent avoir des conséquences néfastes pour la planète.

Sur le plan environnemental, atteindre l'objectif d'un développement durable, c'est savoir respecter les principales conditions suivantes :

- l'utilisation, la gestion durable des ressources naturelles (air, eau, sol) ;
- le maintien des grands équilibres naturels (climat, diversité biologique, océans, forêts...) ;
- la maîtrise de l'énergie et l'économie des ressources non renouvelables (pétrole, gaz, charbon, minerais...)

C'est dans ce domaine que les associations s'engagent le plus et c'est pour cela que ce guide laisse une place prépondérante à ce pilier.

Les enjeux environnementaux



1/ Les déplacements

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Il faut 1/4 d'heure pour faire 1 km à pied, et, en ville, 1/4 des trajets en voiture font moins d'1 km.
- Il faut 1/4 d'heure pour faire 3 kms à vélo et un trajet en voiture sur deux fait moins de 3 kms.
- 10 kms de vélo quotidiens évitent le rejet, par l'usage d'une voiture, de 700 kgs de CO² par an.
- 1 place de stationnement voiture équivaut à 10 places de stationnement vélo.
- **Jusqu'à 5 kms, le vélo est plus rapide que la voiture** : un cycliste roule en moyenne à 15 kms / h en ville, une voiture à 14 kms / h !

DES ACTIONS POUR DES DÉPLACEMENTS RESPONSABLES

● Rechercher les alternatives à la voiture individuelle

- **Pour les courtes distances** : vélo, vélo à assistance électrique, scooter électrique, marche.
- **Pour les plus longues distances** : transports en commun (bus et train), covoiturage, véhicules électriques.

● Éviter le déplacement

- En utilisant d'autres moyens de communication (réunions téléphoniques, visioconférences, etc.).

● Adhérer à une structure d'auto-partage pour mutualiser les véhicules.

DES IDÉES POUR ORGANISER UN ÉVÈNEMENT

- Choisir des lieux de rencontre accessibles en mode doux.
- Organiser le covoiturage et des navettes collectives.
- Organiser le stationnement de deux roues au plus près de l'entrée.
- Rendre le stationnement voiture payant (en réduisant éventuellement le prix de l'événement).
- Stationner les voitures à une certaine distance de l'événement (priorité aux autres modes près de l'entrée).
- Intégrer ces éléments à la communication très en amont.
- Sur les affiches, flyers etc. : mettre en valeur l'offre de transport proposée pour l'événement.

DES INDICATEURS POUR S'ÉVALUER

Exemple de tableau de suivi des déplacements :

Date	Destination	Type de transport et kilométrage				TOTAL	
		voiture seul	Co-voiturage		train/transport en commun		deux roues
			co-voiturage	co-voituré			
De :							
A :							

Ressources



Agence Ecomobilité

L'Agence Ecomobilité a pour but la promotion des alternatives à l'usage individuel de la voiture (l'auto-solo) en Savoie.

270 Chemin de la Cassine

73000 Chambéry

Tél : 04 79 70 78 47 - Fax 04 79 70 64 97

Contact : contact@agence-ecomobilite.fr

<http://www.agence-ecomobilite.fr/>



Mobil' conseils

Centrale d'information sur le covoiturage, les transports en commun, le vélo et les services à la mobilité.

Tél : 04 79 68 73 73

<http://www.chambery-metropole.fr/313-mobil-conseils.htm>



Mobi' Savoie

Tél : 0820 205 330

<http://www.mobisavoie.fr>



ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie)

Compareur éco-déplacements :

pour comparer l'impact environnemental de vos déplacements selon les différents modes de transport possibles.

www.ademe.fr

www.ademe.fr/eco-comparateur



CAR LIBERTE

Auto partage

Tel : 09 64 37 89 90

contact@carliberte.com

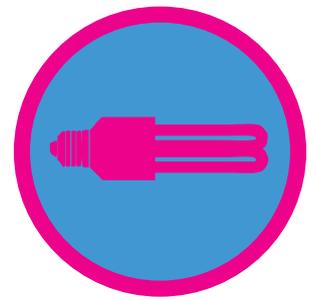
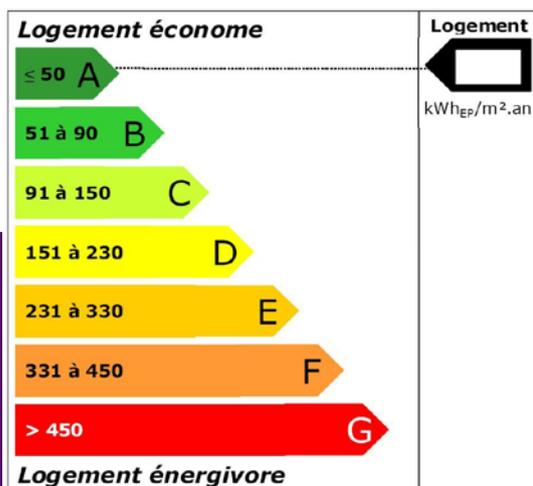
2/ L'énergie

DES ACTIONS POUR UNE GESTION DE L'ÉNERGIE ÉCO-RESPONSABLE

L'énergie la moins chère est celle qu'on ne consomme pas !

● Faire des économies d'énergie

- **Appareils de classe A, A+, A++** (ordinateurs, photocopieurs, électroménager).
- **Ampoules basse consommation** : 5 fois moins d'électricité consommée.
- **Arrêt des veilles** quand les appareils ne sont plus en service (un ordinateur éteint mais qui reste branché continue à consommer de l'électricité, environ 70 Wh en une journée).
- **Mise en place de minuteries**, d'une régulation performante.
- **Température adaptée** aux besoins (19°C) : 1°C de moins, c'est 7 % économisés sur la facture !
- **Chaudière entretenue** (de moins 8 à moins 12 % d'énergie consommée) et, si elle a plus de 20 ans, la changer pour un modèle « basse température » ou « à condensation » (30 à 40 % d'économie).
- **Température de l'eau** chaude sanitaire réglée à 55-60°C.
- Radiateurs équipés d'un **robinet thermostatique**.
- Mise en place de limiteurs de débit sur les douches et les robinets ; installa-



tion de chasses d'eau économiques ; surveillance des fuites d'eau ; récupération des eaux pluviales utilisables pour le nettoyage.

● Isoler pour empêcher la chaleur de s'échapper

- **Priorité à l'isolation du toit** (25 % des déperditions) et des murs (20 % des déperditions).
- Opter pour des fenêtres à double vitrage.

● Installer des protections solaires l'été pour éviter la climatisation (brise soleil, plantations à feuilles caduques, ventiler la nuit, puits canadien).

● Privilégier les énergies renouvelables

- **Solaire thermique** : chauffe-eau solaire (50 à 70 % des besoins de la maison) et système solaire combiné (25 à 60 % des besoins annuels d'eau chaude et de chauffage).
- **Solaire photovoltaïque** : pour produire de l'électricité (contrat de vente à la compagnie d'électricité).
- **Bois** : source d'énergie neutre par rapport à l'effet de serre, puisqu'en brûlant, il libère le gaz carbonique qu'il avait fixé lors de sa croissance. Il offre une vaste palette de moyens de chauffage, du poêle à la chaudière automatique bois.

● Choisir un fournisseur d'électricité verte. Cf. le comparatif Écolo Watt de Greenpeace

www.greenpeace.org

DES IDÉES POUR ORGANISER UN ÉVÉNEMENT

Toute manifestation est par nature génératrice d'impacts environnementaux, mais on peut :

- proposer des listes d'hébergement écologique.
- vérifier les caractéristiques du bâtiment d'accueil (questionner le gestionnaire du site sur le système de chauffage et de climatisation, l'éclairage naturel, etc.)



Ressources



DES INDICATEURS POUR S'ÉVALUER

- **L'empreinte écologique** : c'est une mesure de la pression qu'exerce l'homme sur la nature. C'est un outil qui évalue la surface productive nécessaire à une population pour répondre à sa consommation de ressources et à ses besoins d'absorption de déchets. Il est possible de la calculer à son échelle personnelle sur le site WWF :

<http://www.wwf.fr/s-informer/calculer-votre-empreinte-ecologique>

- **Le bilan carbone** : c'est un outil de comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre développé par l'ADEME. Cela peut se réaliser à l'échelle d'une entreprise, d'une administration ou d'une association. Le bilan établi permettra de connaître ses marges de manoeuvre pour réduire ses émissions.

<http://www.ademe.fr/bilan-carbone/>

- **Pour calculer vos économies d'énergie** :

<http://www.3x20.org>

ASDER (association savoyarde pour le développement des énergies renouvelables)

562 avenue du Grand Ariétaz
BP 99499

73094 Chambéry cedex 9

Tél. 04 79 85 88 50

www.asder.asso.fr

info@asder.asso.fr

Réseau Action Climat France

Réseau d'associations de lutte

contre les changements climatiques

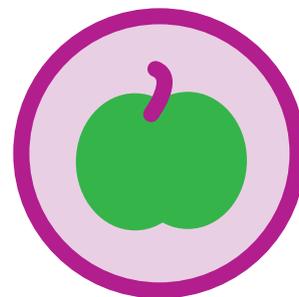
Tél. 01 48 58 83 92

<http://www.rac-f.org/>

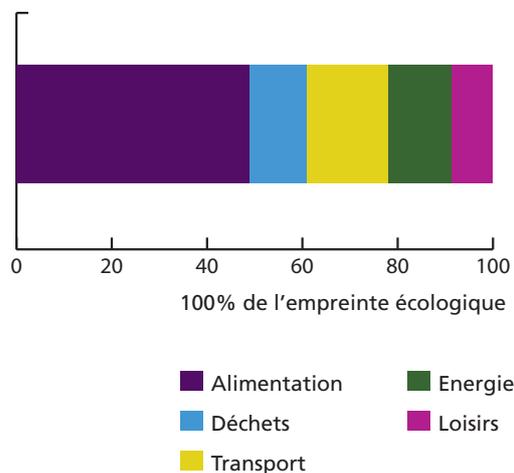
3/ L'alimentation

DES ACTIONS POUR UNE GESTION DE L'ALIMENTATION ÉCO-RESPONSABLE

- Pour l'approvisionnement, privilégier des aliments produits localement.
- Choisir des fruits et des légumes de saison.
- Choisir des produits avec peu d'emballages : optez pour les aliments en vrac et l'eau du robinet. Eviter les portions individuelles. Privilégier les achats à la coupe ; les morceaux prédécoupés sont emballés dans des barquettes en polystyrène filmées non recyclables.
- Opter pour les produits dont l'emballage est recyclable (verre, brique, carton...).
- Rationaliser la consommation de viande qui est très émettrice en gaz à effet de serre (100 g de viande par jour et par personne sont amplement suffisants pour nos besoins nutritionnels).
- Eviter la consommation de plats congelés et préparés qui ont nécessité beaucoup d'énergie lors de leur production.
- Faire les petites courses à proximité, y aller en vélo !
- Penser aux marchés, aux points de vente directe chez l'agriculteur, aux AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne). De plus, cela favorisera l'économie locale.



Composition de l'empreinte écologique d'un français



DES IDÉES POUR ORGANISER UN ÉVÈNEMENT

- Les mêmes principes peuvent s'appliquer. En plus, vous pouvez penser à :
 - Valoriser les produits locaux.
 - Demander à votre traiteur habituel de vous faire une proposition avec des produits locaux, issus de l'agriculture biologique, avec une faible production de déchets, etc.
 - Faire appel à un traiteur bio.
 - Communiquer sur le buffet ou le repas et expliquer pourquoi vous avez choisi d'organiser cet événement ainsi.
 - Utiliser de la vaisselle lavable, des nappes et serviettes en tissus ou éventuellement de la vaisselle recyclable.
 - Installer des containers de couleur pour trier les déchets et pour permettre aux convives de visualiser le peu de déchets produits.

UNE ALIMENTATION TROP RICHE EN GAZ À EFFET DE SERRE !

MENU 1

- 1L d'eau de ville
- 1 cuisse de poulet
- 200 g de haricots verts frais
- 1/4 d'ananas frais de Côte d'Ivoire (par bateau)

0,6 kg eqCO₂



Le MENU 1 émet l'équivalent de 20 centilitres d'essence.

MENU 2

- 1L d'eau minérale
- 150 g de bœuf
- 200 g de haricots verts surgelés
- 1/4 d'ananas frais de Côte d'Ivoire (par avion)

5,6 kg eqCO₂



Le MENU 2 émet autant de GES que de brûler 2L d'essence.

Mission Climat de la Caisse des Dépôts, d'après des données du Bilan Carbone®

DES INDICATEURS POUR S'ÉVALUER

- Quantité de produits alimentaires issue de l'agriculture bio / quantité de produits alimentaires issue de l'agriculture conventionnelle.
- Quantité de produits alimentaires issue de l'agriculture locale / quantité totale.
- La notion de 'Food miles' : un kilomètre alimentaire représente la distance que parcourt la nourriture entre l'endroit d'où elle provient et votre assiette ou votre verre.

Ressources



• ADABio •

Les Agriculteurs **BIO** de l'Ain, l'Isère, la Savoie et la Haute-Savoie



ADABIO

Association pour le Développement de l'Agriculture Biologique dans l'Ain, l'Isère, la Savoie et la Haute-Savoie.

Recense toutes les adresses où trouver des produits bio (fermes, marchés, magasins).

<http://www.corabio.org/adabio>

contact@adabio.com

La Mandragore

Association pour l'information, la promotion et le développement d'alternatives de vie.

Tél. 09 51 87 82 64

<http://www.lamandragore.net/>

lamandragore.asso@yahoo.fr

AMAP

Association pour le maintien d'une agriculture paysanne

<http://www.reseau-amap.org>

Tél : 04 82 53 10 32

Réseau des jardins de cocagne

Jardins maraîchers biologiques à vocation d'insertion sociale et professionnelle

<http://www.reseaucocagne.asso.fr/>

rc@reseaucocagne.asso.fr

Maison de l'Agriculture et de la Forêt

40 rue du Terraillet

73190 Saint Baldoph

Tél. / fax : 04 79 60 49 25

4/ Les déchets

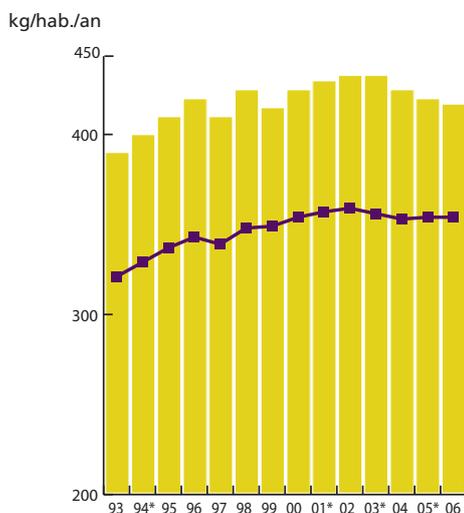


Un français produit chaque année 360 kg de déchets, rapporté à la population de la France cela représente 2 500 tours Eiffel. **Notre production d'ordures ménagères a doublé en 40 ans.**

Les emballages (bouteilles, cartons, boîtes de conserve, sacs...) représentent aujourd'hui **plus du tiers de son contenu** - en volume - (35 %) et 25 % du poids.

Si l'on additionne les déchets organiques (environ 25% de notre poubelle) et tout ce qui est recyclable, c'est la **moitié de notre poubelle** qui pourrait être valorisée et vivre une deuxième vie...

Le recyclage limite les émissions de gaz à effet de serre : en effet, en France, en 2007, il a permis d'éviter l'émission de 1,8 million de tonnes EqCO₂, soit 800 000 voitures en moins sur les routes. Le recyclage d'une tonne de canettes en aluminium évite l'extraction de 2 tonnes de bauxite. 670 canettes permettent de faire un vélo.



■ Fraction en provenance stricte des ménages

■ Ordures ménagères collectées

* estimation

source ADEME 2009

DES ACTIONS POUR UNE GESTION DES DÉCHETS ÉCO-RESPONSABLE

Les R du développement durable :

- **Réduire la production de déchets à la source**
 - Éviter d'en produire lors de l'achat : le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas.
 - Éviter de consommer des produits jetables.
 - Choisir des produits peu emballés, être vigilant sur le conditionnement (choisir des produits en vrac ou en grand conditionnement).
 - Choisir des produits rechargeables : ex. cartouches d'encre.
- **Recycler les déchets produits**
 - Organiser le tri sélectif dans les bureaux : le geste de trier doit être le plus simple, le plus évident, le plus proche.
 - Informer, communiquer, former : ex. Chambéry métropole propose gratuitement une formation au tri des déchets et fournit du matériel pour organiser le tri.
- **Réparer, réutiliser, récupérer.**

DES IDÉES POUR ORGANISER UN ÉVÈNEMENT



- **Ne plus utiliser de gobelets en plastique.**
Ecocup : passer du jetable au durable (location de verres réutilisables, achat, personnalisation)
<http://www.ecocup.eu/>
- **Organiser le tri très efficacement :**
Les connexions (DD sur événementiels)
<http://www.lesconnexions.org/>
Réduction à la source ; sensibilisation ; collecte.
Bilan de la production et de la gestion des déchets de l'événement.

Ressources



- **Valoriser le déchet, en développer une approche positive :** le déchet comme matière première d'une oeuvre d'art, etc.
- **Privilégier des produits recyclables, compostables :**
www.escarboucle.com

DES INDICATEURS POUR S'ÉVALUER

La quantité de déchets produite par an, sur un événement.

La part de ces déchets recyclée et celle compostée.

Savoie déchets

Syndicat mixte de traitement des déchets

106, allée Blachères - 73000 Chambéry
Tél. 04 79 68 35 00

Chambéry métropole

Service gestion des déchets

130, av. des Follaz - 73 026 Chambéry cedex
Tél. 04 79 96 86 70

n° vert (gratuit) : 0 800 881 007

Compost'Action

Promotion du compostage des déchets ménagers

60, rue Lucien Rose - 73000 Chambéry
<http://www.compostaction.org>
asso@compostaction.org

Tél. 04 79 60 38 42

Cartridge World

Recharges de cartouches d'imprimantes

3, place de la Libération - 73000 Chambéry
Tél. 04 79 33 21 48
Fax : 04 79 33 65 51

Eco-emballages

<http://www.ecoemballages.fr/>

Pour tout savoir sur le tri et le recyclage :
<http://tri-recyclage.ecoemballages.fr/>

5/

Les achats de produits et de services



S'engager dans une politique d'achat éco-responsable, c'est s'engager dans une démarche d'achat visant à recourir à des approvisionnements (produits et prestations) plus respectueux de l'environnement. Elle va dans le sens d'une gestion responsable et citoyenne des achats.

DES ACTIONS POUR UNE GESTION DES ACHATS ÉCO-RESPONSABLE

- Pour l'approvisionnement, privilégier des **aliments produits localement**, soutenir les circuits courts.
- **Mettre en pratique les R du DD** : réduire, recycler, recharger, réutiliser, récupérer, rechercher de nouvelles idées.
- Choisir des **produits éco-labellisés** (cf. tableau p. 21).
- Choisir des **produits avec peu d'emballages**, en grand conditionnement.
- **Éviter le jetable**, favoriser le rechargeable, le réutilisable, la récupération.
- Acheter du **matériel d'occasion**, donner une seconde vie aux objets.
- Pour l'achat de services, **faire appel à des entreprises d'insertion**, des coopératives de l'économie sociale et solidaire.
- **Privilégier les produits issus du commerce équitable** et de forêts gérées durablement.

DES IDÉES POUR ORGANISER UN ÉVÈNEMENT

- **Les mêmes principes peuvent s'appliquer. En plus, vous pouvez penser à :**
 - **Valoriser des produits locaux** en invitant les producteurs à présenter leurs produits.

- Proposer des **objets promotionnels utiles et écologiques** (ex. des gourdes réutilisables).
- **Mettre en avant les produits et services que vous avez choisis** pour l'événement sur un stand et expliquer pourquoi vous avez fait ces choix.

DES INDICATEURS POUR S'ÉVALUER

- Part des dépenses effectuées au regard de critères environnementaux (%).
- Quantité de matériaux de récupération ou réutilisables mis en oeuvre.

🔥 Ressources

Administration éco-responsable : www.ecoresponsabilite.environnement.gouv.fr/

Le passeport ADEME des éco-produits : <http://www2.ademe.fr> (rubrique «Management environnemental et éco-produits»)

Site de l'écolabel européen : <http://www.eco-label.com/french/>

Site du label NF-Environnement : <http://www.marque-nf.com/> (rubrique «Grand public»)

Site de la Fédération Nationale Agriculture Biologique : <http://www.fnab.org>

Site de la Plate-forme pour le commerce équitable : <http://www.commerceequitable.org/>

Annuaire des produits recyclés : <http://www.produits-recycles.com/>

Emmaüs Chambéry : <http://www.emmauschambery.fr>

6/ La communication



DES ACTIONS POUR UNE COMMUNICATION ÉCO-RESPONSABLE

- Favoriser la dématérialisation, **ne pas tout imprimer**.
- Imprimer les documents sur **papier recyclé** en définissant au plus juste les besoins : favoriser l'impression **recto / verso**, 1 tonne de vieux papier = 600 kg de papier recyclé et 4 fois moins d'énergie utilisée.
- **Limiter le nombre et la taille** des supports papier.
- **Limiter les aplats de couleur** sur les supports papier.
- **Faire preuve de pédagogie** en sensibilisant à l'environnement dans les supports de communication : indiquer sur les tracts et les affiches que l'événement s'engage dans une gestion respectueuse de l'environnement, dans une démarche éco-responsable. Mettre en avant des exemples d'actions, notamment l'éco-conception des documents. Penser à inscrire des mentions du type : «Ne jetez pas ce document : triez-le pour qu'il puisse être recyclé !».
- **Intégrer des critères environnementaux** dans l'évaluation des offres d'impression.

DES IDÉES POUR ORGANISER UN ÉVÈNEMENT

- **Identifier le public cible** pour une communication juste et efficace.
- Ne pas oublier, à la fin de la manifestation, d'effectuer un **ramassage de tout l'affichage** mis en place.

DES INDICATEURS POUR S'ÉVALUER

- Quantité de papier utilisée / nombre de visiteurs ou de participants (grammage / personne).
- Taux de papier utilisé de qualité environnementale (%).

Ressources

Liste des imprimeurs labellisés imprim'vert en Savoie
<http://www.imprimvert.fr/DO-TrouverPrest.php>

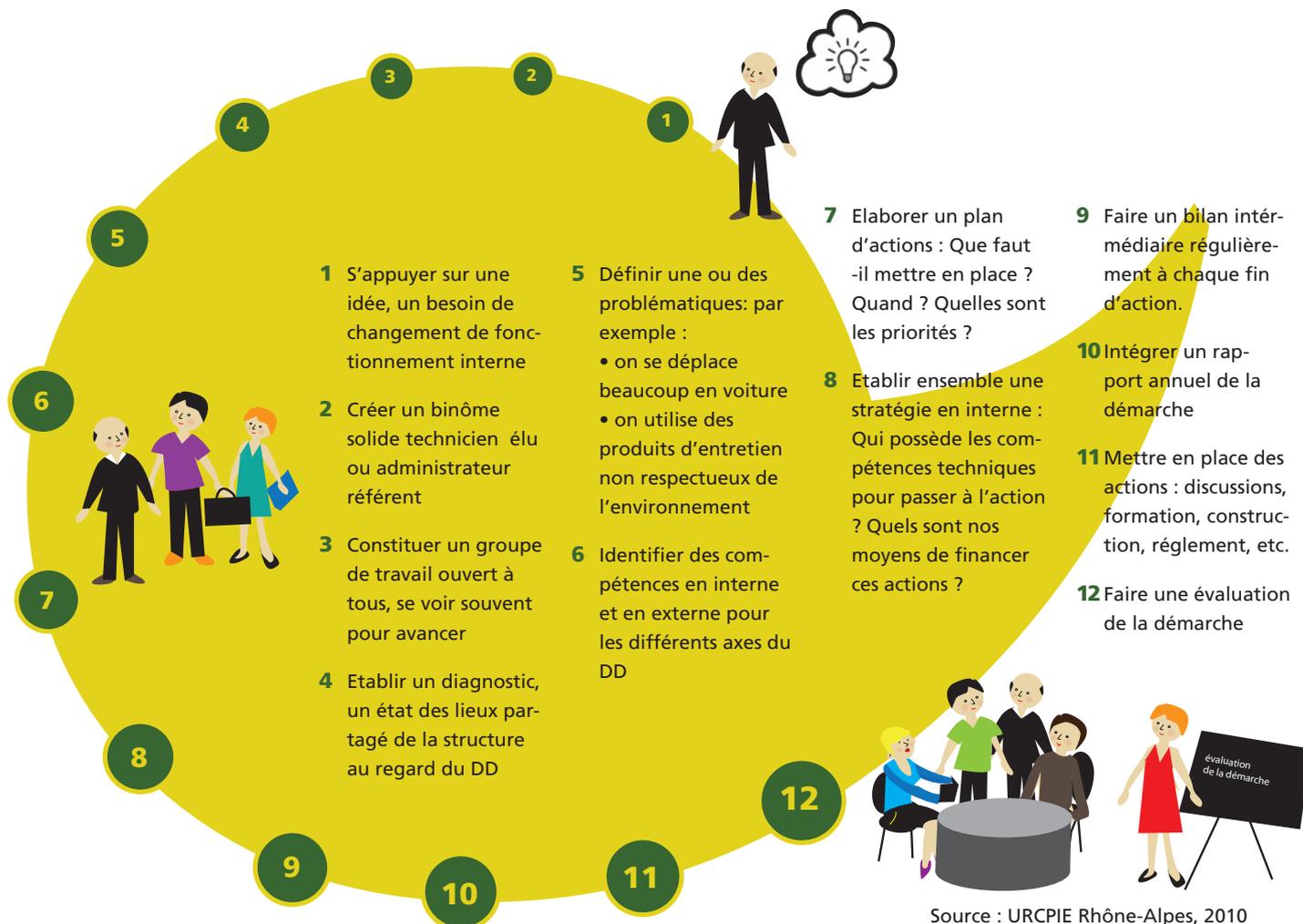


Objets publicitaires écologiques :
<http://www.objetspubsurlaterre.com/>



La démarche

de développement durable et les outils d'évaluation



Source : URCPPIE Rhône-Alpes, 2010

LES FACTEURS DE RÉUSSITE D'UNE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS VOTRE ASSOCIATION

- **Identifier ce qui permet de déclencher l'action** : économie de moyens, de ressources, inscription dans des politiques de DD.
- **Construire une démarche partagée** : diagnostic, actions, évaluation.
- **Etablir des résultats intermédiaires visibles**, démonstratifs, sur lesquels on peut communiquer pour montrer les progrès accomplis. Ce sont les petits bourgeons du DD. C'est la preuve par l'exemple.
- **Choisir des moments forts** pour aborder le DD : lors de l'AG par exemple, du temps festif annuel, etc.
- **Passer de l'idée à l'action.**
- **Commencer par faire.**

Les outils d'évaluation d'une démarche de DD

ECONOMIE

- Soutient l'économie locale, participe à l'organisation d'une filière territoire ?
- Soutient l'économie sociale et solidaire ?
- Est rentable, accepte un surcoût d'investissement pour des économies de fonctionnement dans la durée ?
- Réduit les coûts en faisant appel à la participation locale ?
- Est pérenne ?

SOCIAL

- Apporte une plus-value sociale en développant le lien social ?
- Participe au changement de comportement vers plus d'éco-citoyenneté ?
- Favorise l'intergénérationnel ?
- Valorise les personnes ?
- Soutient les actions de solidarité ?
- Intègre la diversité culturelle et la diversité sociale ?
- Lutte contre les discriminations ?

ENVIRONNEMENT

- Participe à la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité ?
- Favorise le développement des énergies renouvelables ?
- Limite la production de déchets ?
- Préserve la ressource en eau (qualité et quantité) ?
- Economise la consommation d'espace ?
- Limite les transports ?
- Anticipe l'adaptation au changement climatique ?

GOVERNANCE

- Rassemble les acteurs concernés ?
- Part du principe que l'expertise rassemble les savoirs mais aussi les vécus, l'expertise d'usagers, d'habitants ?
- Organise un débat public ouvert en toute transparence ?
- Reconnaît la pluralité des points de vue ?
- Fait preuve de pédagogie, a un rôle éducatif ?
- Est réversible ?
- Se projette sur du long terme ?
- Est cohérent à l'échelle locale, avec les différents programmes politiques ?
- S'intègre dans le programme d'actions et de développement du territoire ?
- Concilie les enjeux globaux et locaux ?
- Est développé en partenariat et transversalement ?
- Est évalué et capitalisé ?

Pour aller plus loin

Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement

<http://www.developpement-durable.gouv.fr>

Livret méthodologique de l'Union régionale des CPIE Rhône-Alpes

<http://www.urcpiе-rhonealpes.fr/accompagner-les-territoires-vers-le-dd.html>

Centre ressource du développement durable (CERDD)

<http://www.cerdd.org>

Association Adequations

<http://www.adequations.org>

Union nationale des associations de tourisme (UNAT) Rhône-Alpes

<http://www.unat-rhonealpes-durable.asso.fr/>

Petit manuel du sportif éco futé

<http://www2.ademe.fr>

(rubrique Médiathèque - Publications ADEME)

Exemple d'action intégrant le DD : le Raid'spect nature

Raid'spect nature

L'UFOLEP Rhône-Alpes organise depuis 2006 un raid nature éco-responsable, avec pour objectif de limiter les impacts sur les 3 piliers du développement durable : environnemental, social et économique, tout en favorisant le développement local.

La démarche consiste à inventorier les pistes d'action et les évaluer, selon la méthode ASSER® (Atemia développement : www.atemia.org).

Les principaux axes d'intervention sont les suivants :

- **Gestion des déchets : diminution à la source** (par exemple emploi de produits en vrac pour les ravitaillements, utilisation de couverts lavables et de jerricanes d'eau, inscription sur un site internet pour le repas afin de prévoir au plus juste les quantités...) Mise en place d'îlots de récupération comprenant 4 bacs de collecte (verre ; papier / carton ; plastique ; tout venant) ; signalisation des bacs selon les déchets qu'ils reçoivent.

- **Transports : point qui a le plus fort impact** (génère la grande majorité des gaz à effet de serre).
Limitation des déplacements en voiture individuelle ; mise en place d'un TER spécial depuis Lyon, mais du fait du matériel à transporter, c'est surtout le covoiturage (minimum 3 personnes / voiture) qui est encouragé (réduction sur le prix de l'inscription au raid).
- **Alimentation : utilisation de produits locaux** lors de la manifestation (repas, ravitaillements) et valorisation de ces produits. Cela diminue les émissions de CO2 dues au transport et à la culture hors saison.
- **Eau : utilisation de jerricanes d'eau lors des ravitaillements** (au lieu de bouteilles d'eau minérale) ; affiches de sensibilisation sur tous les points d'eau pour limiter le gaspillage.
- **Communication et formation** : information des participants de la démarche de développement durable (affiches) ; formation des bénévoles et des salariés organisateurs de la manifestation ; réduction de l'utilisation de papier liée à la communication autour de l'évènement ; impressions sur papier recyclé, imprimeur labellisé «Imprim'Vert», utilisation d'encre végétale.
- **Evaluation précise de chaque édition du raid** afin d'apporter des améliorations.



Démarche d'organisation d'une manifestation éco responsable

- **Engagement** de l'organisateur dans la démarche de développement durable pour l'organisation de sa manifestation : projets, valeurs.
- **Diagnostic** : activités pratiquées ; nombre de participants attendus ; durée, nature, localisation de l'évènement ; points sensibles en matière de développement durable.
- **Identification des acteurs de la manifestation** : associations, fédération, municipalité, participants, partenaires, etc.
- **Création d'un groupe** «manifestation éco responsable».
- **Définition des objectifs** d'éco-responsabilité à atteindre.
- **Définition des modalités d'action**, selon les axes suivants : l'alimentation, les ressources naturelles, les déchets, les transports, la communication, l'implication locale et l'impact économique.
- **Evènement.**
- **Collecte d'informations** sur les modalités de déroulement de l'évènement.
- **Evaluation de la démarche de développement durable** et définition de pistes d'amélioration.

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT



Source : Raid'spect nature, rapport technique 2009, ATEMIA.

📌 Ressources pour l'organisation de manifestations de toute sorte

Savoie Vivante -

CPIE des Pays de Savoie

<http://www.savoievivante-cpie.org/>

Union française des oeuvres laïques
d'éducation physique (UFOLEP)

<http://www.ufolep.org/>

Mountain riders

<http://www.mountain-riders.org/>

Adere (autodiagnostic environnemental pour les responsables d'évènements)

<http://www.evenementsresponsables.org>

CREPS Sud-est, site de Vallon Pont d'Arc - Pôle ressources national des sports de nature :

<http://www.creps-rhone-alpes.com/index.adml?r=193>

Le label

«Manifestations sportives de nature et développement durable»

La Savoie offre un espace naturel exceptionnel aux pratiquants des sports de nature. Fort de son succès, le département voit le nombre de manifestations en milieu naturel (terre, eau, air) croître d'année en année. Ces manifestations sportives mobilisent un nombre important de pratiquants, d'accompagnants et de spectateurs, qui génèrent des impacts - qui restent encore mal évalués - sur les milieux naturels.

Le label «Manifestations sportives de nature et développement durable», élaboré par le comité technique régional «sports de nature» de la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) et soutenu par le comité régional olympique et sportif (CROS), a pour objet d'encourager l'organisation de manifestations sportives de nature respectueuses du développement durable : protection des milieux, solidarité sociale et développement local.

Le comité technique départemental en charge de l'évaluation des dossiers de demande de label est composé de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP, service jeunesse, sports et vie associative), du comité départemental olympique et sportif de la Savoie (CDOSS), du Conseil général, de la direction départementale des territoires (DDT), des gestionnaires d'espaces

naturels (Parc naturels régionaux et Parc national de la Vanoise), de la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (Frapna), et de Savoie Vivante.

Les objectifs du label :

- **Prévenir les difficultés** citées ci-dessus, en incitant les organisateurs à mieux prendre en compte les principes du développement durable.
- **Favoriser et accompagner les organisations** de manifestations sportives de nature qui s'engagent et proposent des actions en faveur du développement durable, en mettant à leur disposition des outils de gestion de projet, des supports de communication, des formations sur le développement durable.
- **Mutualiser les initiatives** et les conseils sur une plateforme régionale, accessible à tous les organisateurs (en cours de réalisation).

📌 Pour en savoir plus :

Contact : DDCSPP de la Savoie, référente départementale sports de nature, Nathalie Berger
nathalie.berger@savoie.gouv.fr



Vous pouvez télécharger la charte sur le site du Comité Départemental Olympique et Sportif de Savoie, à la rubrique «sports de nature» :
<http://savoie.franceolympique.com>

Quelques labels

du développement durable



Eco label européen



Ecolabel nordique «Cygne blanc»



Ce symbole caractérise la marque française NF Environnement, créée en 1991. Elle est gérée et délivrée par AFAQ AFNOR Certification.



L'écolabel allemand «Ange bleu»



Label de qualité Agriculture Biologique français créé en 1985. Il est certifié par l'organisme de contrôle et de certification ECOCERT lui-même agréé par les Ministères français de l'Agriculture et de la Pêche, de l'Economie des Finances et de l'Industrie.



<http://www.pefc-france.org/>



Imprim'Vert® a été créée en 1998 par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Loir-et-Cher et la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat du Centre. la bonne gestion des déchets dangereux, la sécurisation de stockage des liquides dangereux et la non utilisation des produits toxiques...

<http://www.imprimvert.fr/>



FSC – Forest Stewardship Council France – Association d'utilité publique internationale qui s'engage pour une exploitation durable des forêts

<http://www.fsc-france.org/>



Association Loi 1901, fondée en 2002, l'Association BIO EQUITABLE réunit des Petites et Moyennes Entreprises du secteur agrobiologique, soucieuses de produire selon des critères de développement économique durable.

<http://www.bioequitable.com/>



L'association Max Havelaar France propose un label pour repérer les produits qui respectent les critères du commerce équitable

<http://www.maxhavelaarfrance.org/>



Centrale d'achat en commerce équitable, points de vente : artisans du monde et réseau biocoop

<http://www.solidarmonde.fr/>



L'Anneau de Mœbius, triangle constitué de 3 flèches, symbole du recyclage, signifie ici : «ce produit ou cet emballage contient 65% de matières recyclées »

La direction départementale de la cohésion sociale
et de la protection des populations de la Savoie
anime un réseau de partenaires associatifs en Savoie.

**Direction départementale de la cohésion sociale
et de la protection des populations de la Savoie**
Service jeunesse, sports et vie associative
BP 91113 - 73011 Chambéry cedex
Tél. 04 79 33 15 18
Fax : 04 79 33 06 19
ddcsp@savoie.gouv.fr



Comité Départemental Olympique et Sportif de la Savoie
Maison des sports
90, rue Henri Oreiller
73000 Chambéry
Tél. 04 79 85 09 09
Fax. 04 79 85 80 06
cdos73@wanadoo.fr



Ligue de l'Enseignement
Fédération des oeuvres Laïques de Savoie
81, chemin des Ecoreuils - BP 403
73004 Chambéry cedex
Tél. 04 79 33 29 18
Fax. 04 79 85 52 41
associations73@laligue.org



Profession Sport Animation
725, faubourg Montmélian - BP 14
73017 Chambéry Cedex
Tél. 04 79 33 93 93
Fax. 04 79 33 93 94
info@psa-savoie.com



Savoie Vivante
CPIE des Pays de Savoie
63 rue Dacquin
73000 Chambéry
Tél. 04 79 85 39 32
Fax. 04 79 85 39 01
info@savoievivante-cpie.org



Réseau d'aide et de conseil aux associations de Savoie
Ensemble pour les responsables associatifs de la Savoie